

# Rapport annuel de la Commission Paritaire en lien à la CCT intercommunale Novembre 2022 - Avril 2023

Les membres de la Commission Paritaire se réunissent 4 fois par an.

La Commission Paritaire est composée de 11 membres, dont le SIT, l'ACIPEG, la FIPEGS et l'AGEDE.

Voici les différents points abordés au sein de la Commission :

- ❖ Poursuite et fin des négociations pour les articles de la CCT intercommunale.
- ❖ Présentation des chiffres de sinistralité pour la fin d'année 2022. Niveau maladie, en 2022 il y a eu une évolution du nombre de jours de maladie par groupe de diagnostic. Les affections psychiques sont en hausse. Concernant les accidents, il y a une hausse des accidents non professionnels et une baisse des accidents professionnels.
- ❖ Décision concernant le report de congés du lundi 1er janvier 2024 au mardi 2 janvier 2024. Le 31 décembre 2023 tombant un dimanche et étant reporté au lundi 1er janvier 2024, soit sur un jour férié. La réouverture des structures se fera le mercredi 3 décembre 2024.
- ❖ Cahiers des revendications pour la grève du 14 juin
- ❖ Demande de statistiques des membres signataires de la CCT (les stagiaires en voie stages intégré à l'ESEDE, les formations en voie duale à l'ESEDE, les apprentissages CFC ASE ou autres et les aides.)

AGEDE  
Association Genevoise  
d'Educatrices-trices de  
l'Enfance

AGEDE  
Case postale 244  
1211 Genève 8  
Suisse

Tél. 076.425.62.62  
E-mail : [agedeinfo@gmail.com](mailto:agedeinfo@gmail.com)